

## Post-doctorat économie de 12 mois

 CDD 12 mois

 Début : janvier 2025

 Villejuif

 Télétravail partiel

 Bac +8

L'Inserm est le seul organisme public français entièrement dédié à la recherche biologique, médicale et en santé des populations. Il dispose de laboratoires de recherche sur l'ensemble du territoire, regroupés en 12 Délégations régionales. Notre institut réunit 15 000 chercheurs, ingénieurs, techniciens et personnels administratifs, avec un objectif commun : améliorer la santé de tous par le progrès des connaissances sur le vivant et sur les maladies, l'innovation dans les traitements et la recherche en santé publique.

Rejoindre l'Inserm, c'est intégrer un institut engagé pour la parité et l'égalité professionnelle, la diversité et l'accompagnement des agents en situation de handicap, dès le recrutement et tout au long de la carrière. Afin de préserver le bien-être au travail, l'Inserm mène une politique active en matière de conditions de travail, reposant notamment sur un juste équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

L'Inserm a reçu en 2016 le label européen HR Excellence in Research et s'est engagé à faire évoluer ses pratiques de recrutement et d'évaluation des chercheurs.

### Emploi

#### Poste ouvert aux candidats

- Agents fonctionnaires de l'Inserm par voie de mobilité interne
- Agents fonctionnaires non Inserm par voie de détachement
- CDD agents contractuels

#### Catégorie A

#### Corps Chercheur.se

Emploi-Type Chercheur.se contractuel.le

#### RIFSEEP (régime indemnitaire fonctionnaire)

### Structure d'accueil

#### Unité/ Institut

CESP U1018  
Equipe SPRI

#### A propos de la Structure d'accueil

Le Centre de recherche en Epidémiologie et Santé des Populations (CESP) est l'un des principaux acteurs de la recherche épidémiologique en France.

Il bénéficie du soutien de 3 tutelles académiques : Inserm, Université Paris Saclay et UVSQ et de plusieurs partenaires hospitaliers en Ile de France.

Il accueille 11 équipes de recherche dont les thématiques vont des biostatistiques les plus fondamentales aux sciences humaines et sociales en passant par la recherche clinique et les études en population générale.

Son fonctionnement repose sur 2 services communs (affaires générales, plateau informatique) qui assurent les meilleures conditions de travail pour les chercheurs et pour le développement de leurs projets, et un pôle mutualisé de recherche qui conseille les chercheurs en matière de méthodologie statistique.

Le poste à pourvoir est affecté à l'équipe S-PRI du CESP et basé sur le site de l'Hôpital Paul Brousse à Villejuif(métro Villejuif – Paul Vaillant Couturier).

<https://cesp.inserm.fr/fr>

<b>Directeur</b>	Bruno Falissard
<b>Adresse</b>	Hôpital Paul Brousse Bâtiment 15/16 – 16 avenue Paul Vaillant Couturier 94 Villejuif
<b>Délégation Régionale</b>	DR Paris 11

### Description du poste

#### Mission principale

Dans le cadre d'un projet de recherche financé par l'Agence Nationale de la Recherche, l'équipe Soins Primaires et Prévention du Centre d'Épidémiologie et de Santé des Populations, et notamment Anne-Charlotte Bas et Carine Franc, propose un post-doctorat sur l'analyse de l'impact du volet bucco-dentaire de la réforme 100% Santé.

Ce volet de la recherche s'inscrit dans le working-package 2 (WP) du projet ANR 100T Dents. L'objectif de ce WP est d'évaluer l'impact de la réforme "100% santé" sur l'activité dentaire en termes de quantités et de types de services fournis et de durabilité de ces changements potentiels du point de vue des fournisseurs. L'évolution des revenus des dentistes et la composition de ces revenus en fonction des paniers sont également prises en compte.

Les dépenses de soins dentaires représentaient près de 12 milliards d'euros en 2019 et 5,8% de la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM). La réforme " 100% santé " a été justifiée par le reste à charge élevé des ménages, dont on sait qu'il limite le recours aux soins dentaires comme par ailleurs aux prothèses auditives et aux lunettes. Le volet dentaire de la réforme se traduit par :

- Le plafonnement des prix de certaines prothèses dentaires, permettant l'organisation d'une solvabilisation totale des usagers, par la participation de l'Assurance Maladie et des complémentaires santé.

- La revalorisation des tarifs des soins conservateurs des lésions carieuses. Ces soins étaient plafonnés avant la réforme, mais le plafond a été relevé.

Ces changements constituent des chocs importants tant du côté de l'offre que de la demande.

Du côté de l'offre, le choc en prix devrait induire des changements importants en termes de quantités de soins ainsi que dans le type de soins fournis. L'objectif du travail proposé dans le cadre de ce post doctorat est d'analyser la réaction des dentistes à la mise en place de la réforme 100% santé, ans leur activité et l'impact sur leurs revenus.

#### Activités principales

- Cette étude repose sur les données d'un appariement, effectué par l'INSEE pour le compte de la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques), de deux sources de données administratives permettant d'observer l'ensemble des chirurgiens-dentistes français ayant eu une activité libérale sur les années à cibler.
- Les données issues des fichiers de la CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) fournissent des informations détaillées sur les caractéristiques sociodémographiques des médecins, leur activité et leurs honoraires détaillés par type d'actes, leur localisation géographique (commune, département et région) et les caractéristiques de leur clientèle. Ces données sont appariées avec les déclarations de revenus issues de la DGFIP (Direction Générales des Finances Publiques, formulaire Cerfa n°2042), dans lesquelles sont recensés l'ensemble des revenus déclarés par les chirurgiens-dentistes (revenus individuels, salariés ou non, revenu du foyer fiscal) ainsi que la composition du foyer (nombre d'enfants à charge et statut matrimonial).
- Les données sont exhaustives : la base inclut la totalité des chirurgiens-dentistes ayant perçu des honoraires sur les années sélectionnées. Notre analyse empirique portera toutefois essentiellement sur les années 2017 et 2021, soit avant et après mise en place de la réforme.

### Spécificité(s) et environnement du poste

- Le projet de recherche associe des chercheurs de l'équipe S-PRI du CESP et des chercheurs du LEPS, de l'ISPED, de l'Université de Rouen et de la Chaire Santé de Sciences Po.
- Dans le cadre de ce projet, le ou la post-doctorant-e, en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe, aura pour mission de réaliser les analyses quantitatives. Il ou elle participera à la valorisation académique des résultats et à l'expertise.

### Connaissances

- Le système de santé français
- Intérêt pour le champ de l'offre de soins ambulatoires

### Savoir-faire

- Maîtrise des méthodes quantitatives d'analyse de grandes bases de données
- Maîtrise des logiciels de traitement de grandes bases de données type SAS ou R
- Rédaction d'articles scientifiques

### Aptitudes

- Parler français est un prérequis
- Capacité de rédaction d'articles scientifiques en anglais et ou en français
- Intérêt et capacité au travail en équipe pluridisciplinaire

### Expérience(s) souhaitée(s)

- Doctorat en économie, Mathématiques appliquées, Statistiques

### Niveau de diplôme et formation(s)

- Niveau doctorat

## Informations Générales

### Date de prise de fonction

Janvier 2025

### Durée (CDD et détachements)

12 mois

Renouvelable :  OUI  NON

### Temps de travail

- Temps plein
- Nombre d'heures hebdomadaire 38h30
- 32 Congés Annuels et 13 RTT

### Activités télétravaillables

OUI \*  NON

\* 2 jours / semaine hors contexte sanitaire

### Rémunération

- **Contractuels** : Selon grille salariale de l'Inserm : entre 32 KE et 43 KE annuel brut selon expérience.

## Modalités de candidature

### Date limite de candidature

10 novembre 2024

### Contact

Anne-Charlotte Bas

anne-charlotte.bas@univ-rouen.fr

### Contractuels

- Envoyer CV et lettre de motivation à [anne-charlotte.bas@univ-rouen.fr](mailto:anne-charlotte.bas@univ-rouen.fr)

### Pour en savoir +

- Sur l'Inserm : <https://www.inserm.fr/> ; site RH : <https://rh.inserm.fr/Pages/default.aspx>
- Sur la politique handicap de l'Inserm et sur la mise en place d'aménagements de poste de travail, contactez la Mission Handicap : [emploi.handicap@inserm.fr](mailto:emploi.handicap@inserm.fr)